

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 15 mars 2006 la mise à jour annuelle du dossier d'information relatif au programme d'émission de billets de trésorerie émis par Charaf Corporation.

Les principales caractéristiques du programme susmentionné sont :

- Plafond de l'émission: 100 000 000 dirhams
- Valeur nominale : 100 000 dirhams
- Maturité : de 10 jours à 12 mois
- Taux d'intérêt : fixé à chaque émission en fonction des conditions du marché et négociable
- Organisme responsable du placement : BMCE Capital

Les émissions se feront au gré de l'émetteur après l'obtention du visa du CDVM. L'intégralité du dossier d'information visé par le CDVM est remis ou adressé sans frais à tout souscripteur qui en fait la demande. Il est, en outre, tenu à la disposition du public au siège de Charaf Corporation.

Par ailleurs, il sera disponible sur le site du CDVM: www.cdvm.gov.ma.

CONTACT CDVM :
Tél : 037 68 89 22

E-Mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

CP/EM/005/2006

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières